

**AVIS
D'OUVERTURE D'ENQUÊTE
PUBLIQUE**

Par Arrêté Municipal en date du 14 novembre 2022, l'ouverture d'une enquête publique a été prescrite sur le projet de création d'une voie et de son classement dans le domaine public après réalisation des travaux au lieu-dit le Gô, à Albi.

Cette enquête se déroulera pendant une durée de 15 jours, du **5 décembre 2022 à 9H00 au 19 décembre 2022 à 17H00, délai de rigueur.**

Les pièces du dossier d'enquête ainsi que le registre d'enquête, seront déposés à la Mairie d'Albi, 16, rue de l'Hôtel de Ville, du **5 décembre 2022 à 9H00, jusqu'au 19 décembre 2022 à 17H00.** Afin que chaque personne puisse en prendre connaissance lesdits documents seront tenus à la disposition du public du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00 (à l'exception des samedis et dimanches).

Le dossier d'enquête publique en version numérique est consultable gratuitement sur le site officiel de la commune d'Albi : www.mairie-albi.fr pendant toute la durée de l'enquête publique.

Les observations peuvent être consignées sur le registre prévu à cet effet ou être adressées par courriel à l'adresse suivante : ep.voiego@mairie-albi.fr ou par écrit à l'attention de monsieur Jérémie Lemoine - Commissaire enquêteur - Mairie d'Albi - service Action Foncière - 16, rue de l'Hôtel de Ville – 81023 Albi cedex 9.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie d'Albi, les :

- **5 décembre 2022 de 9H00 à 11H00,**
- **17 décembre 2022 de 10H00 à 12H00,**
- **19 décembre 2022 de 15H00 à 17H00.**

Durant ces permanences, toute personne peut formuler des observations, soit oralement auprès du Commissaire enquêteur, soit par écrit sur le registre tenu à cet effet.

Aucune observation ne sera recevable au-delà du **19 décembre 2022, 17H00.**

Le rapport du Commissaire enquêteur pourra être consulté pendant une année à la mairie d'Albi, service Action Foncière, dès sa réception en Mairie.

Albi, le 14 novembre 2022

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMÉIL

Maire d'Albi

